

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 21 octobre 2021 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

21 octobre 2021

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont, présidente
Mme Josée Bellemare, Sainte-Ursule
M. Roger Michaud, substitut de Maskinongé
M. François Gagnon, substitut de Saint-Justin
M. Alain Pichette, substitut de Louiseville

Étaient aussi présents :

M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier
M. Francis Morel-Benoit, responsable des opérations

Étaient absents :

Représentants de Yamachiche et de Saint-Léon-le-Grand

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la présidente d'assemblée déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021
4. Dépôt et adoption de la correspondance
5. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
6. Approbation du paiement des comptes
7. Dépôt des résultats financiers au 30 septembre 2021
8. Consommation hebdomadaire
9. Suivi des nappes de la Régie
10. Pluviométrie
11. Information sur les opérations et équipements
 - 11.1 Rapport d'activités de Francis Morel-Benoit
 - 11.2 Achat de diverses pièces d'analyses
 - 11.3 Réparation de la carrosserie du Sprinter
 - 11.4 Contrat d'entretien des systèmes de ventilation et des climatiseurs

12. Varia
 - 12.1 Dommages dans la cour du BSA
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

2021-10-130 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

POUR CE MOTIF :

2021-10-131 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alain Pichette et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021.

4. DÉPÔT ET ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 16 septembre 2021 et résume les communications ayant un intérêt public.

2021-10-132 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

5. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 18 octobre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-10-133 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer aux archives de la Régie la liste des comptes payés dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

6. APPROBATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 18 octobre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-10-134

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Pichette et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés pour une somme de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante et quatre-vingt-quatorze (398 750,94 \$) pour l'administration.

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 21 octobre 2021.

Mario Paillé, trésorier

7. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire au 30 septembre 2021 préparé en date du 12 octobre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-10-135

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire au 30 septembre 2021.

8. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 18 octobre 2021 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

9. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 10 octobre 2021 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

10. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 5 octobre 2021 relativement à la pluviométrie.

11. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS ET ÉQUIPEMENTS

11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOIT

Rapport de Monsieur Francis Morel-Benoit sur les activités d'opération et d'entretien des équipements de la Régie :

- Hydro-Québec a détecté un problème sur l'entrée électrique du BSE;
- La vérification annuelle des débitmètres a été faite;
- Le moteur et la pompe du puits SE-13 ont été changés le 23 septembre par Danovar;
- Les travaux du remplacement de ponceau du rang Barthélemy à St-Léon ont été faits;
- Les trois opérateurs et Mario ont suivi la formation de mise à niveau pour les espaces clos (informations pour le détecteur 4 gaz);
- Le Sprinter a été réparé chez Marcellin Diésel;
- Le pare-brise du Sprinter a été réparé chez Lebeau Vitres d'auto;
- La batterie du F-150 a été remplacée sous garantie;
- Le nettoyage du Puits SA-23 a été fait (petit problème avec la hauteur du puits);
- Un inspecteur de la RBQ est venu vérifier les installations électriques des Puits SA-23/24;
- Une unité de traitement UV de la Résidence Lafleur est défectueuse et nous allons regarder pour la réparer.

11.2 ACHAT DE DIVERSES PIÈCES D'ANALYSES

CONSIDÉRANT QUE diverses pièces d'analyses doivent être remplacées régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE Veolia dépose une soumission au coût de 5 826,88 \$ plus taxes pour le remplacement de ces pièces d'analyses;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'acheter ces pièces avait été prise par courriel le 28 septembre 2021 par les membres du conseil d'administration;

POUR CES MOTIFS :

2021-10-136

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner la décision prise par courriel le 28 septembre 2021 et d'autoriser l'achat de ces pièces d'analyses.

11.3 RÉPARATION DE LA CARROSSERIE DU SPRINTER

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2021-02-28, Carrossier Pro-Color Maski avait été mandaté pour réparer la carrosserie du Sprinter au coût de 4 805,73 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE Carrossier Pro-Color Maski informe qu'il n'est plus en mesure d'effectuer les réparations à la carrosserie du Sprinter;

CONSIDÉRANT QUE Carrosserie Saint-Boniface dépose une soumission au coût de 2 917,59 \$ plus taxes;

POUR CES MOTIFS :

2021-10-137

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roger Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le mandat de la réparation de la carrosserie du Sprinter à Carrosserie Saint-Boniface au coût de 2 917,59 \$ plus taxes.

11.4 CONTRAT D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VENTILATION ET DES CLIMATISEURS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien des systèmes de ventilation et climatiseurs;

CONSIDÉRANT QUE Climatisation Bélanger dépose une soumission pour un contrat d'entretien jusqu'au mois de décembre 2023, à raison de 2 visites par année au coût de 296,00 \$ plus taxes par visite;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Climatisation Bélanger inclue le remplacement des filtres à chaque visite mais n'inclue pas les courroies;

POUR CES MOTIFS :

2021-10-138

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la dépense et d'octroyer le contrat d'entretien des systèmes de ventilation et des climatiseurs à Climatisation Bélanger jusqu'au mois de décembre 2023.

12. VARIA

12.1 DOMMAGES DANS LA COUR DU BSA

Étant donné que Monsieur Sanfacon demande à discuter avec les membres du conseil d'administration au sujet de la facture reçue, tous les membres présents étant d'accord, Madame Barbara Paillé, présidente de la Régie, téléphonera à Monsieur Sanfacon afin d'écouter ses propos.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Josée Bellemare fait une mention afin de remercier Madame Barbara Paillé, présidente sortante qui en était à sa dernière séance avec la Régie.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2021-10-139

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente assemblée soit levée à 21 h 00.

Séance ordinaire du 21 octobre 2021

Présidente

Secrétaire Trésorier

